
REUNION DU 19 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le dix neuf du mois de Mars,
Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de Mme DELONG, Maire

PRESENTS : ARNAUD N, DA ROS B, DUBRANA S, LABIT D, LUDDECKE M, MERINO M, PALLARUELO K, ROUSSEAU Y;
SUDREAU H, TREJAUT K,
SECRETAIRE DE SEANCE: ROUSSEAU Yves

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 (voir tableau en pièce jointe)

Madame LUDDECKE doyenne d'âge fait voter le compte administratif. Vote à l'unanimité.

DELIBERATION du PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal)

Madame le Maire informe que la Communauté de Communes des Côteaux Macariens prend la compétence de l'élaboration des documents d'urbanisme en raison de la rédaction d'un PLUI.

Après lecture de la délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité cette prise de compétence par la Communauté de Communes des Côteaux Macariens.

DELIBERATION à la demande de la trésorerie pour l'amortissement d'une recette d'assainissement antérieure.

Le conseil municipal décide d'amortir cette recette d'un montant de 74 835,76 € sur 25 ans.

SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS

A la suite d'une demande de la Communauté de Communes des Côteaux Macariens sur le montant des subventions allouées aux associations, le conseil municipal vote pour les propositions présentées sans augmentation en raison de la rigueur budgétaire et de la diminution des dotations.

INSERMECA

Madame le Maire présente la demande de subvention INSERMECA, pour un montant de 0,40 € par habitant.

Ce garage est ouvert aux personnes en difficulté financière, il emploie des jeunes en insertion.

PREPARATION DU REPAS DES AINES

Le repas aura lieu le 19 Avril 2015. Après consultation de plusieurs traiteurs, Monsieur ROUZIE a été retenu, le montant du repas est de 23 € par personne.

Menu

Assortiment 5 canapés
Galantine volaille au foie gras
Gratin de poissons au coulis de homard
Pièce de veau aux champignons
Gratin dauphinois – Haricots verts
Fromage
Omelette norvégienne

Animation

Orchestre Lucien Morin 450 €

PLANTATION D'UN ARBRE PAR LES ÉLUS

La date du 24 mai 2015 est retenue

Monsieur DA ROS demande une rencontre avec l'association Pétanque Andrésienne en vue de l'aménagement de la place.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 21 H 30